

Présents : C.A. LE BRIS - M. GAUTIER - H. LE TEXIER - S GAUTIER - S. LE FUR - V. SABLÉ - V. FADEL - Y. GUILLAUME - A. LE QUÉRÉ - V. BÉRA - J. JUIN  
G. LE CORNEC - I. ALLAIN - M. ALLANIC - H. GUILLEMOT - M. KOPILOVA - Y. BOMIN  
S. PLUNIAN - A. BRASSEUR - E. DAVENET

Absent ayant donné pouvoir : A. BRASSEUR à V. BÉRA

Absent excusé : S. CLERICI

Remerciements aux personnels technique et administratif pour le travail réalisé à la boulangerie.

### Suite donnée aux décisions prises lors de la réunion du 23/09/2022

#### Modification de l'annexe 1 des statuts du syndicat départemental d'énergies du Morbihan

L'objet de cette modification statutaire vise à actualiser la liste des membres de Morbihan Energies afin de prendre en compte l'adhésion au syndicat des établissements publics de coopération intercommunale suivants : Questembert Communauté, Auray Quiberon Terre Atlantique, Arc Sud Bretagne, Roi Morvan Communauté, Lorient Agglomération, Pontivy Communauté et Baud Communauté.

Pour que cette modification statutaire soit effective et fasse l'objet d'un arrêté préfectoral, l'accord des membres de Morbihan Energies est nécessaire dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'établissement (articles L.5211-20 et L.5211-5.II du Code général des collectivités territoriales). Il convient donc que le Conseil Municipal se prononce sur la modification statutaire proposée par Morbihan Energies.

#### Avenant à la convention portant création d'un service commun des systèmes d'information

L'ajout de nouvelles prestations au catalogue proposé par le service commun des systèmes d'information entraîne de nouveaux coûts qui nécessitent une évolution des modalités de facturation.

Le présent avenant a pour objet d'intégrer ces nouvelles prestations ainsi que les coûts associés

#### Choix du logo des réseaux des médiathèques

Choix N°1 :



6 POUR

Choix N°2 :



8 POUR

Choix N°3



6 POUR

Choix N°4



1 POUR


## **Avenant Marché public « Aménagement du Bel Air et Rte du Canal »**

Modification à apporter au marché public « Aménagement du bel Air et Rte du Canal », ce qui implique la prise en compte de l'avenant suivant pour le lot 1, marché EIFFAGE :

- Surface de bicouche supplémentaire sur trottoir entrée agglomération côté Pontivy : 4 629 € HT
  - Enrobés noirs sur allée piétonne en remplacement du sable beige : 2 482 € HT
  - Nettoyage en régie de la haie devant le N°2 Rue du Bel Air : 1 500 € HT
  - Remplacement d'un tampon fonte sur regard EP au carrefour des RD 768B et RD 125 : 850 € HT
  - Reprise en enrobés du trottoir rue des Écoles en face de la Route de Coët Nostra : 825 € HT
  - Fourniture et mise en œuvre de grave bitume sur plateau surélevé : 8 960 € HT
  - Création d'une aire de stationnement pour les poubelles : 1 595 € HT
- Soit un montant global de 20 841 € HT - 25 009.20 € TTC

Le nouveau montant du marché est porté à 389 213.35 € HT - 467 056.02 € TTC

## **Signalisation routière sur le plateau situé Rue du Bel Air**

Remplacer les  par une priorité à droite : 13 vote pour - 8 vote contre  
Installer un panneau aux entrées des agglomérations pour signaler ce changement de signalisation.

## **Eclairage public - plage horaire**

L'éclairage s'allumera le matin à 6h45.

Le soir il s'éteindra à 21h30.

Une lampe solaire à détecteur sera installée sur le hangar Morice pour éclairer le parking de la salle des sports.

## **Programme de voirie 2023**

Le programme concernera :

Kérèse - Kermahé - Bolan - Chemin des Écoliers - Route de Coët Nostra - Le Guer - rte de Kerbarh vers la grotte - Bas Crano - Gouret et Lotissement de Coët Nostra.

Pour un montant de 197 729 €.

## **Questions diverses**

- Les lampes du terrain de foot vont être remplacées par des lampes leds.
- La maison achetée récemment Rue des Écoles est vendue.
- La « boulangerie » va ouvrir ses portes le 02 novembre Rue des Écoles.
- Installation de toilettes sèches à St Drédano mais voir auparavant avec Pontivy Communauté.
- Vente de 2 terrains dans le lotissement de Coët Nostra.

## **Tour des commissions**

La réception des travaux du programme de voirie pour 2022 a été faite.

Les plantations Rue du Bel Air seront faites la semaine prochaine, des séquences de gazon et de plantations seront faites jusqu'à l'aire de Kérorêt. Il reste le marquage au sol et la signalisation à faire.

Le fleurissement en chrysanthèmes aura lieu le 31 octobre.

Le cimetière sera engazonné après la Toussaint.

Les décorations de Noël de l'année dernière seront repeintes la semaine prochaine.

**29 octobre** : Animation décore ta citrouille, exposition et remise des prix le soir même.

**20 octobre** : remise du prix à Paris « Lire et faire lire », 3 bénévoles interviennent pour l'instant dans les écoles, la Médiathèque et l'ALSH.

**11 novembre** : 10h30 cérémonie commémorative à Croixanvec - 11h30 cérémonie à St Gérard Suivi du repas des aînés préparé par Zest Traiteur.

**19 novembre** : 11h remise des prix du concours des maisons fleuries et accueil des nouveaux arrivants avec remise du nouveau livret d'accueil.

Présentation du feuillet pour les nouveaux arrivants.

**Ecole publique** : des cours d'escrime seront dispensés aux enfants en échange de l'utilisation de la salle des sports.

**10 décembre** : distribution des colis de Noël pour les personnes de + 75 ans n'ayant pas participées au repas du 11 novembre.

**08 octobre** : Réunion avec les associations pour organiser les réservations de salle.

Prévoir les réservations jusque décembre 2023 parce qu'il y a beaucoup de demandes de location des salles par les particuliers.

Voir pour retravailler les chemins de randonnée.

## **Tour de table** :

Les sapins en face de la Mairie de Croixanvec appartiennent à la Commune.

Une récolte de Tee-shirts est organisée pour confectionner des bonnets pour les personnes atteintes de cancer.

Cimetière ; eau coupée en raison de la sécheresse, une citerne d'eau sera mise à disposition pour nettoyer les tombes.

Quand les pêcheurs nettoient les rivières, évitez qu'ils fassent du feu avec des pneus.

S'il était possible de faire la voirie dans le Lotissement de Coët Nostra.

Plaintes de voisins par rapport à des épaves de voitures dans un jardin, voir pour appliquer la Police du Maire.

Fin de réunion 21h35.